



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 30 mars à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 18 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 18 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 24/03/2026

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Sébastien GAGNE, Myriam SAGNARD, Roland SEUX, Valérie GAGNE, Gilles AUDRAS, Rachel MORELL, Stéphane MAURIN, Anne-Marie TORE, Nicolas REYMOND, Maribel VALETTE, Alexis LHOSTE, Nathalie MICHEL, Christian GIRARD, Violaine MIRMAND, Sophie PREYNAT.

Absent : Nicolas PASTRE.

Secrétaire de séance : Valérie GAGNE

**OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026
et désignation du secrétaire de séance**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est par ailleurs invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 février 2026, joint à la présente délibération.
- **DESIGNE** Madame Valérie GAGNE pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire,
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,
Valérie GAGNE

Fait et délibéré le 30/03/2026
Pour extrait certifié conforme